

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Membres votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué le 1^{er} avril 2026 par M. Christian ROCHER, Maire, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

PRESENTS : Mmes et MM., Ch. ROCHER, I. LAVAUZELLE, CI. BEAULIEU, N. OZENNE, M. COUTANT, F-X. de PUYBAUDET, L. DEVEAUX, S. DRAGOMIR, CI. FREMERY, P. GARDIN, Ch. GELLY, F. GUIONNET-SEGUIN, F. MAQUET, D. ROCHE, C. TERNET.

Madame Lola DEVEAUX été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2026-03-08 Centre Communal d'Action Sociale – désignation des membres du conseil municipal

M. le Maire rappelle que conformément à l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles, outre son président, le conseil d'administration comprend, pour le Centre Communal d'Action Sociale, des membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le conseil municipal.

Il rappelle aussi que par délibération n° 2026-03-07 du Conseil Municipal en date du 08 avril 2026 fixant à 8 le nombre de membres du conseil d'administration

La liste des candidats est la suivante :

- Isabelle LAVAUZELLE
- François-Xavier de PUYBAUDET
- Martine COUTANT
- Nadine OZENNE

Le vote est opéré au scrutin secret et donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletin blanc ou nul : 0

Suffrages exprimés : 15 - Pour : 13 – Contre : 2

Le Conseil Municipal :

- **Elit Isabelle LAVAUZELLE, François-Xavier de PUYBAUDET, Martine COUTANT et Nadine OZENNE** pour siéger au sein du conseil d'administration du C.C.AS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Ch. ROCHER